

INTRODUCTION

La première parution de l'Atlas ayant donné lieu à de nombreux échanges dans les différentes académies et régions, une forte demande s'est exprimée pour actualiser les données et en particulier pour prendre la mesure des effets de la crise économique et sociale survenue à partir de 2008. Ce volume y pourvoit avec les données 2011 en mobilisant la même échelle d'analyse et le même type de sources statistiques. Des attentes supplémentaires ayant été suscitées, notamment en direction des départements d'outre-mer, ils donnent lieu à une présentation spécifique. Ces choix méthodologiques seront tout d'abord présentés, avant d'exposer les résultats d'une analyse multivariée ainsi que d'une typologie qui a été rendue visible par le biais de cartographies commentées pour chacune des académies.

TENIR ENSEMBLE CONTEXTES ET ESPACES DES INÉGALITÉS SOCIALES FACE À L'ÉCOLE

Effets de contexte et espaces des inégalités sociales

Un débat ancien, parfois réactivé, associe la notion de contexte social au conditionnement des élèves et de leur destinée. Sans qu'il soit nécessaire de remonter aux dichotomies canoniques individu/société opposant les sens possibles de la causalité, la notion de contexte a été réhabilitée lorsqu'ont été soulignés sa dimension spatio-temporelle (LUSSAULT, 2003), son historicité (REVEL, 1998), le potentiel d'action qu'elle ouvre et enfin sa plasticité : « faire varier les niveaux de contexte » (LAHIRE, 1996), par « jeux d'échelles » (DESJEUX, 2004), permet d'ajuster la focale aux faits dont on espère rendre compte. Par exemple, quel que soit le niveau de revenu, le niveau de diplôme de l'un des parents peut avoir un effet variable selon l'échelle spatiale privilégiée, mais le fait d'être dans une famille monoparentale peut aussi agir différemment selon l'unité spatiale choisie, quels que soient par ailleurs le niveau de revenu et le niveau de diplôme de l'un des parents. Le contexte spécifié localement rend ainsi manifeste des effets de structures globales en même temps qu'il y contribue.

Espaces vécus et territoires appropriés par les acteurs

Sept variables de conditions de vie ont été retenues, aboutissant à de nombreuses combinaisons que la représentation cartographique permet d'illustrer simultanément. Cette multiplicité de combinaisons incite à recourir à une échelle très fine. Celle du canton a été choisie, sans toutefois descendre à l'échelle des communes qui sont très nombreuses, de taille et de démographie très variables, donc peu comparables. L'unité cantonale permet de décomposer les grandes agglomérations organisées en intercommunalités parfois hétérogènes, de même que les bassins d'éducation ou les zones d'emploi. Les cantons les plus petits par la démographie comptent au moins 1 000 à 1 500 habitants. La taille moyenne d'un canton est de 17 100 habitants en 2011. Il est à noter que, pour ces raisons, la réforme du découpage cantonal du 17 mai 2013 n'a pas été prise en considération. Elle s'est en effet traduite par une réduction de moitié de leur nombre, passant de 3 971 (dont 3 689 métropolitains), à 2 026 cantons, soit autant que d'intercommunalités (2 062 établissements publics de coopération intercommunale au 1^{er} janvier 2016).

L'échelle cantonale est sans correspondance stricte avec l'implantation des collèges, des lycées et des centres de formation d'apprentis. Elle n'est pas non plus supposée constituer un espace pertinent de lien social, de communauté d'appartenance, de résidence ou de travail. Elle est donc une simple unité élémentaire de description à partir de laquelle les espaces vécus restent à redécouvrir, ce à quoi s'attachent les commentaires des cartes.

Pourtant, l'histoire industrielle, le maillage de l'offre de formation et surtout l'échelle d'action administrative ou politique nécessitent d'élargir la focale ; par exemple l'académie sur le plan administratif, la région ou la nouvelle région sur le plan politique. Nous avons conservé l'académie comme échelle de restitution des cartes cantonales. Or, d'autres échelles de restitution sont envisageables si l'on veut concilier l'observation de combinaisons de variables avec l'action politique, comme l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) déjà évoqué ou la métropole (loi MAPTAM du 27 janvier 2014). Ainsi, une démarche de cartographie des EPCI intégrant une visée de prospective démographique a été proposée récemment à l'échelle régionale par l'Insee Pays de la Loire (FOUCHARD, RODRIGUES, ROPERS, 2014).

Le canton au sens de l'Insee s'éloigne légèrement de la définition administrative. Le canton-ou-ville (ou pseudo-canton) peut regrouper plusieurs communes.

« Dans les agglomérations urbaines, chaque canton comprend en général une partie de la commune principale et éventuellement une ou plusieurs communes périphériques. Dans ce cas, l'Insee considère la commune principale, entière, comme un pseudo-canton unique et distinct. Pour la ou les communes périphériques, le pseudo-canton considéré est alors identique au vrai canton amputé de la fraction de la commune principale que comprend le vrai canton. » (www.insee.fr)

Ainsi, par exemple, les sept cantons administratifs de Troyes sont-ils recomposés en six cantons-villes : les parties de Troyes qui se trouvent incluses dans l'un des sept cantons administratifs sont regroupés pour former le canton-ville de « Troyes », qui rassemble les cantons administratifs 3 et 5 ainsi qu'une partie des cantons 1, 2, 4, 6 et 7. Ces derniers, amputés de la partie incluse dans la commune de Troyes, forment les cinq autres cantons-villes de l'agglomération. Finalement, le découpage en cantons-villes est tel que chaque commune se retrouve dans un canton et un seul. Les grandes villes constituent un canton-ville à elles seules et n'ont pu être décomposées, à l'exception des arrondissements de Paris, de Lyon et de Marseille qui ont fait l'objet d'un traitement spécifique.

Dans tous les cas de figure, l'espace vécu¹ de l'échec scolaire n'a aucune raison de coïncider avec le territoire (cf. lexique) des acteurs luttant contre cet échec. En premier lieu, si l'unité administrative cantonale peut être revendiquée par un élu, aucun élément n'atteste ici de son existence comme espace vécu par un élève ou sa famille. C'est, du reste, un point faible de cette unité : en affinant à ce point les combinaisons localisées de variables, il est fait abstraction des flux de mobilité domicile-école entre ces unités. En deuxième lieu, certains ensembles de cantons dessinent de potentiels territoires, non nécessairement revendiqués comme tels, mais pourtant marqués publiquement par une communauté de destins : aisance relative de grandes couronnes périurbaines ou de zones frontalières ou, *a contrario*, désindustrialisation au long cours dans une vallée, un port, une cité minière ; ou encore, alliance de raison entre une population rurale plutôt âgée, des néo-ruraux plus jeunes et des pôles d'économie touristique et de services à la personne. En troisième lieu, la revendication d'un territoire académique ou régional ne se traduit pas nécessairement par une communauté d'équipement ou d'action contre l'échec scolaire. Deux départements en situation économique proche peuvent ainsi connaître un succès inégal au sein d'une même région.

LES FACTEURS DE RISQUES RELATIFS AUX CONDITIONS DE VIE

La littérature mentionne comme susceptibles d'être associés à l'échec scolaire, des facteurs relatifs aux conditions de vie et en tout premier les conditions d'emploi des parents, les conditions familiales et les conditions culturelles. Par extension, les facteurs d'échecs graves peuvent aussi conduire à un abandon des études. Il est de plus admis que ces facteurs peuvent se cumuler ou se combiner tout au long du cursus scolaire (AFSA, 2013). Sept variables de conditions de vie sont ici retenues :

Le niveau de revenu : alors que les conditions matérielles ont souvent été reléguées au second plan après la profession des parents dans les explications courantes des inégalités sociales face à l'école, il apparaît que la PCS du père importe moins que le fait pour une famille de se trouver dans le décile des revenus les plus faibles. L'effet propre du niveau de revenu sur le retard à l'âge de 15 ans, en comparant le premier et le dernier décile, est supérieur à l'effet propre de la PCS du père en comparant les cadres supérieurs et les ouvriers (GOUX, MAURIN, 2000). L'indicateur correspondant, calculé à partir des revenus fiscaux localisés des ménages, est le **revenu fiscal médian** par unité de consommation (18 700 euros en France métropolitaine, 2011). Cet indicateur est assez précis pour tenir compte de la taille du ménage mais aussi du nombre d'adultes apportant un revenu, en particulier en cas de familles séparées ou lorsque l'un des deux conjoints est inactif ou au chômage de longue durée.

Le chômage et la précarité en emploi sont aussi deux variables d'origine économique qui semblent agir en elles-mêmes sur l'échec scolaire, *via* l'image du marché du travail et de la rentabilité des études, ainsi que sur les incertitudes quant à l'avenir (DUÉE, 2004, 2006). Les indicateurs correspondants, calculés comme tous ceux qui suivent à partir du recensement de la population de 2011, sont la **part des chômeurs** dans la population de 15 à 64 ans et le **taux d'emploi en CDI** des salariés (respectivement 8,9 % et 85,2 % en France métropolitaine, 2011).

Le niveau de diplôme des parents a été évoqué depuis les années 1970 et, plus récemment, a été traduit en termes de compétences des parents (MURAT, 2009). À profession constante, le fait pour la mère de ne pas être titulaire d'un titre (y compris le certificat d'études primaires pour la cohorte née entre 1963 et 1967) chez les ouvriers multiplie par 1,5 le risque pour les enfants de sortir de l'école sans aucun diplôme (THÉLOT, VALLET, 2000). L'indicateur correspondant lié aux conditions proprement culturelles de soutien des jeunes par leurs parents est le **taux de non diplômés dans la classe d'âge des 45-54 ans** (28,2 % en France métropolitaine, 2011).

Le fait de vivre dans une **famille monoparentale** réduit objectivement la possibilité d'aide au travail à la maison dont on connaît le rôle décisif dans les résultats et dans la familiarité avec les normes de l'institution (HÉRAN, 1994 ; GOUYON, 2004 ; CRETIN, 2012). Il rend plus aigu l'arbitrage entre activité domestique et activité professionnelle. La **part de familles monoparentales dans les ménages**, est l'indicateur correspondant (8,9 % en France métropolitaine, 2011).

Dans les **familles nombreuses**, l'effet de rationnement du temps d'aide aux devoirs peut ainsi se trouver accentué, sauf dans le cas d'aides à l'intérieur de la fratrie. On a donc pris en compte la **part de familles de quatre enfants et plus dans les ménages** (1,4 % en France métropolitaine, 2011).

Les conditions de logement peuvent ajouter un effet de rationnement de l'espace par surpeuplement (PIRUS, 2011 ; GOUX, MAURIN, 2002). L'occupation d'un logement social de type HLM ou soumis à la réglementation de loyer des logements sociaux en donne un indicateur approximatif : en 2002, 21,7 % des ménages locataires de HLM étaient en surpeuplement, contre 13,8 % chez les locataires non HLM (JACQUOT, 2007). Si environ 20 % des logements HLM sont occupés par des titulaires de revenus des quatre déciles les plus élevés, ils ne sont pas localisés dans les mêmes zones que les titulaires des revenus les plus faibles. Ainsi, les

.....
¹ « La région est un espace vécu, vu et ressenti par les hommes. [...] Les hommes se font une certaine image des lieux où ils vivent. [...] Et cette image constitue un élément essentiel des combinaisons régionales, le lien psychologique de l'homme à l'espace. [...] La région, l'espace ne peuvent se comprendre dans toute leur cohérence que si l'on ajoute aux apports antérieurs cet ultime ciment de relations vécues, c'est-à-dire assimilées ou non au plus profond de l'intimité psychologique de chacun » (FRÉMONT, 1976).

ménages à faibles ressources sont nettement surreprésentés au sein des locataires de HLM dans les quartiers pauvres des grandes villes : ainsi, dans les anciennes zones urbaines sensibles (ZUS) et en 2002, les ménages des trois premiers déciles représentaient 60 % des locataires HLM, contre 47 % sur l'ensemble du territoire. Toutefois, la loi de décembre 2000, durcie en janvier 2013, impose un seuil minimal de 20 % puis de 25 % de HLM dans les communes de plus de 3 500 habitants (comprises dans une agglomération plus vaste). L'accès au logement social est donc aussi dépendant du volontarisme des maires. La **part de ménages vivant en HLM** (en logements sociaux) reste un indicateur utile pour une étude spatialisée intégrant les conditions de logement (14,6 % en France métropolitaine, 2011).

Cette liste de variables a été affinée au fil des traitements. Ainsi la *Profession et catégorie socio-professionnelle* (PCS) a-t-elle été exclue parce qu'elle est redondante avec d'autres indicateurs comme le niveau de diplôme, étant elle-même une variable synthétique de plusieurs caractéristiques des actifs salariés et indépendants. En revanche, elle a été mentionnée ponctuellement à titre d'information complémentaire, en tant que **part des moins de 18 ans issus de catégories défavorisées**, c'est-à-dire incluant les enfants d'ouvriers qualifiés et non-qualifiés, ouvriers agricoles, retraités employés ou ouvriers, chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle. Dans le même esprit, les écarts de mutations sectorielles de l'emploi sont parfois éclairants, en particulier la **part de l'agriculture dans l'ensemble des emplois**, mais aussi la **part de l'industrie**.

D'autres indicateurs éclairent l'interprétation des résultats, sans pour autant entrer dans la typologie en tant que variables explicatives. Sur le plan démographique, la **densité de population** et la **part des personnes âgées de 60 ans et plus** dans la population renseignent sur la démographie du canton. L'origine étrangère des ménages ne relève pas du registre des conditions de vie sur lesquelles des actions de prévention pourraient être menées. Étant pourtant associée à plusieurs indicateurs de risques, la **proportion d'immigrés** figure aussi dans les tableaux à titre complémentaire.

Sur le plan économique, devenu crucial depuis la rupture de croissance survenue en 2008, un indicateur de pauvreté a été introduit. La **part de bénéficiaires du RSA** est ainsi construite à partir du rapprochement de deux sources, et soumise à une légère approximation. Au numérateur figure le nombre de personnes ayant bénéficié du RSA (socle ou activité) au titre de décembre 2011, données fournies par la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF). Au dénominateur figure la population estimée par l'Insee au 1^{er} janvier 2012. Les deux composantes sont soumises à une approximation. Dans les données RSA, certains allocataires dont les informations sont incomplètes n'ont pas pu être affectés à une commune d'un département donné (0,3 % des allocataires). Au dénominateur, la population au 1^{er} janvier 2012 est issue d'une estimation par l'Insee à partir des enquêtes annuelles de recensement 2010 à 2014. Une autre limite porte sur le fait que cet indicateur de difficultés sociales est influencé par des pratiques de recours et de non-recours dont il n'est pas exclu qu'elles se différencient selon le territoire et tout particulièrement dans les départements d'outre-mer (DOM).

Le revenu médian par unité de consommation n'est pas disponible pour la Guadeloupe, pour la Guyane et pour Mayotte. C'est pourquoi cet indicateur a été remplacé dans les DOM par celui de la **part de foyers fiscaux non imposables**. Sur le plan des niveaux de formation, enfin, les parts de jeunes ayant atteint le **niveau V CAP-BEP**, le **niveau IV BAC BP** et le **niveau III BAC+2**, parmi les 15-24 ans qui ne sont plus scolarisés, complète les données sur les diplômes. Le niveau II et au-delà peut être obtenu par différence.

Ces variables peuvent difficilement être considérées en elles-mêmes comme discriminantes. En revanche, elles permettent de comprendre la cohérence interne à certains types de risques livrés par la typologie.

LES JEUNES SANS DIPLÔME PARMIS CEUX QUI NE SONT PLUS SCOLARISÉS : UN TÉMOIGNAGE EX POST DE SORTIES PRÉMATURÉES DU SYSTÈME SCOLAIRE

Afin d'illustrer l'intérêt de l'image territorialisée de l'échec scolaire produite par cette typologie, nous proposerons la mise en regard de la carte des risques sociaux avec celle d'un indicateur d'échec scolaire calculé à l'échelle du canton. Il s'agit de la part des non diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés. L'échec correspond ici à des jeunes en rupture de formation initiale qui sont demeurés sans diplôme au fil des années.

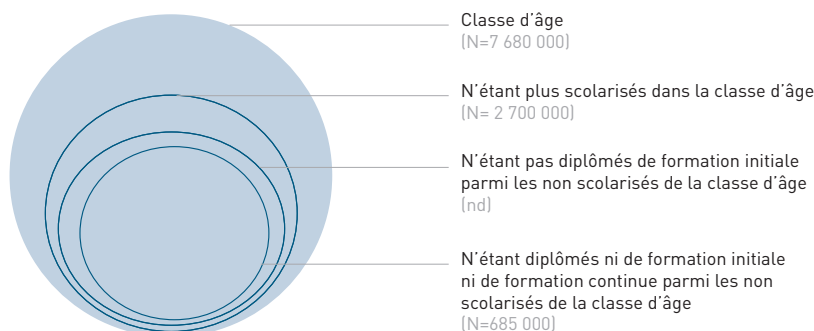
La définition d'une rupture de formation initiale, communément appelée « décrochage », est largement conventionnelle au regard de l'âge pris en considération, mais aussi du niveau minimal de qualification requis. Le diplôme national du brevet n'est par exemple pas considéré comme un diplôme dans la définition du décrochage selon le *Code de l'éducation*. Il ne l'est pas non plus dans cette étude. Mais une difficulté vient aussi des grilles d'analyses usuelles. En général, deux grands ordres d'inégalités ont été distingués de longue date selon qu'elles portent sur l'orientation ou sur les résultats scolaires (IÇOU, VALLET, 2012). De quel registre le décrochage scolaire relève-t-il ? Au sens strict d'une orientation comme suite de positions occupées dans le système scolaire (BOUDESSEUL *et alii*, 2008), le décrochage est la preuve d'une inégalité d'orientation. Pourtant, toutes les observations convergent sur le fait que le processus précédant le moment de rupture relève pour beaucoup de difficultés d'apprentissage, de rapports spécifiques au savoir ou à l'ordre scolaire.

Les variables retenues ont été citées dans la littérature comme étant corrélées avec des difficultés, des retards ou des échecs scolaires, comme le retard à 15 ans, la rentabilité des études, le retard de 7 à 18 ans, l'absence de diplôme... Implicitement, le décrochage est considéré comme un échec scolaire particulièrement grave, faute de données plus précises permettant de l'en distinguer, et alors même que les facteurs déclencheurs des ruptures ont été mieux isolés.

L'indicateur du décrochage scolaire retenu est *la part des non diplômés parmi les jeunes de 15 à 24 ans qui ne sont plus scolarisés pour l'année en cours*, qu'ils soient ou non en emploi. Il est calculé à partir des données du recensement de la population de 2011, permettant ce calcul à un niveau géographique fin. Afin de donner un ordre de grandeur, parmi les 2 700 000 jeunes de 15 à 24 ans qui ne sont plus scolarisés (soit 35 % de cette classe d'âge en 2006 comme en 2011²), 685 000 n'ont pas de diplôme, soit 25,4 % en moyenne pour la France métropolitaine (27,2 % en 2006 et 25,1 % en 2012, ce qui semble accréditer une baisse de 0,3 point par an). Il s'agit là d'une estimation « en stock » et retardée des effets cumulés des sorties sans diplôme du système éducatif. Elle s'est réduite de 65 000 jeunes en cinq ans, entre les deux recensements de 2006 et 2011.

Le calcul de l'indicateur de non diplômés parmi les non scolarisés

La base de calcul est plus étroite que dans l'indicateur européen des sorties précoces qui se réfère à la classe d'âge tout entière. La proportion est donc plus élevée. Cette différence pourrait être schématisée par cercles imbriqués (cf. figure ci après, les chiffres portant sur la France métropolitaine).



Source : INSEE, RP 2011. Calcul : Céreq-ESO CNRS, Caen.

Le passage d'un indicateur à l'autre s'effectue donc selon la relation suivante :

$\text{indicateur des sortants précoces} = \text{indicateur des non diplômés parmi les non scolarisés} \times \text{part de jeunes de la classe d'âge qui ne sont pas scolarisés}$

Une seconde différence avec l'indicateur européen des sorties précoces tient à la classe d'âge considérée : nous retenons l'ensemble des jeunes de 15 à 24 ans et non seulement ceux qui ont entre 18 et 24 ans. Le taux moyen de scolarisation est donc plus élevé. Mais le problème posé est aussi plus aigu pour les cohortes les plus jeunes.

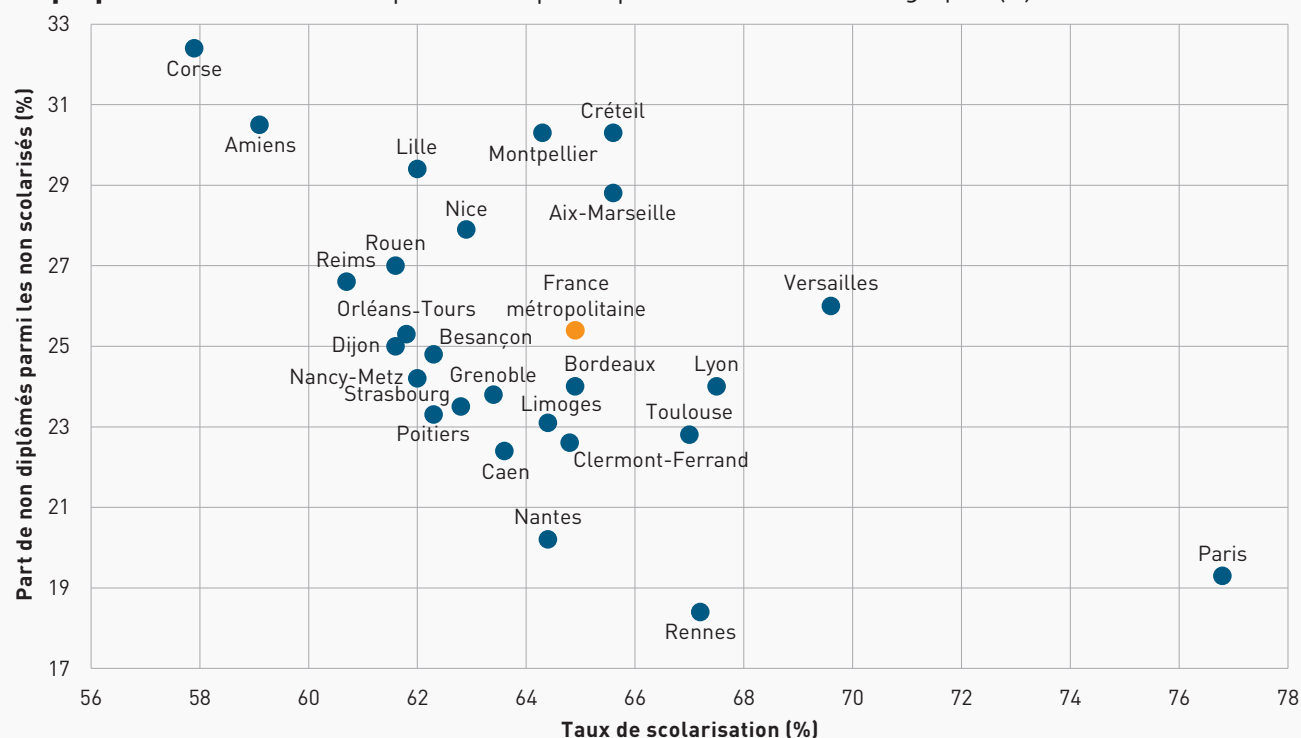
Enfin, une troisième différence tient au fait que dans l'indicateur européen, les personnes sans diplôme, mais qui suivent actuellement une formation ou en ont suivi récemment (depuis moins de trois mois), ne sont pas considérées comme « sortants précoces », quel que soit le type de formation suivie (y compris en dehors de la scolarité ou même de tout cadre formel). Un individu peut donc être non diplômé et non scolarisé sans être « sortant précoce » au sens européen, s'il a suivi récemment, ou suit actuellement une formation en dehors de la scolarité. Pour une description plus détaillée de l'indicateur européen, voir LE RHUN et DUBOIS (2013).

Dans l'ensemble, la part de jeunes de 15-24 ans sans diplôme parmi ceux qui ne sont plus scolarisés connaît une grande variabilité d'une académie à l'autre. Trois académies sont à 20,2 % (Nantes) ou moins (Rennes à 18,4 % et Paris à 19,3 % [graphique 1]), tandis qu'un groupe de treize académies demeure au-dessous de la proportion France métropolitaine de 25,4 % (par ordre croissant : Caen, Clermont-Ferrand, Toulouse, Poitiers, Strasbourg, Limoges, Grenoble, Bordeaux, Lyon, Nancy, Besançon, Dijon, Orléans-Tours). Un groupe dépasse le seuil France métropolitaine jusqu'à 29,4 % (par ordre croissant : Versailles, Reims, Rouen, Nice, Aix-Marseille, Lille). Enfin, un groupe dépasse 30 %, jusqu'à 33,4 % (par ordre croissant : Créteil, Montpellier, Amiens, Corse).

Alors que le recul est en France métropolitaine d'un peu moins de 2 points, un petit nombre d'académies de ces différents groupes ont réduit ce taux de plus de 3 points (de 3 points à 4,1 points, par ordre croissant : Strasbourg, Caen, Aix-Marseille, Nice, Paris, Corse). Ceci semble montrer que les progrès effectués ne sont pas mécaniquement liés au niveau des sorties sans diplôme. Pour ces six académies, la progression est d'autant plus remarquable qu'en cinq ans, entre les deux recensements de 2006 et 2011, la moitié de la cohorte des 15-24 ans est susceptible d'avoir bénéficié des efforts produits dans le système scolaire de formation initiale (ceux qui avaient 10-14 ans en 2006 et 15-19 ans en 2011). Il est vrai que l'autre moitié, ceux qui avaient 15-19 ans en 2006 et 20-24 ans en 2011, a pu bénéficier aussi de retours en formation.

² Ce taux ne correspond pas à celui qui peut être calculé à partir des données publiées par la DEPP dans Repères et références statistiques-2012, portant sur l'année scolaire 2010-2011. 42,5 % des 15-24 ans ne sont pas scolarisés (fiche 1.4). Cette différence est essentiellement imputable au numérateur du taux de scolarisation. Dans le cas du recensement, il s'agit de la population ayant indiqué être inscrite dans un établissement d'enseignement au moment du recensement ; dans les statistiques de la DEPP, il s'agit des effectifs d'élèves et d'étudiants fournis par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Graphique 1 Taux de scolarisation et part de non diplômés parmi les non scolarisés de 15-24 ans (%)



Source : INSEE, RP 2011. Calcul : Céreq-ESO CNRS, Caen.

Mais il est vrai que le taux de scolarisation à ces âges varie aussi d'une académie à l'autre, en particulier du fait d'habitudes culturelles de maintien aussi longtemps que possible dans la voie générale plus valorisée. Ainsi, les six académies qui ont les taux de scolarisation les plus faibles à 15-24 ans, de 57,9 % à 61,8 % pour un taux France métropolitaine de 64,9 %, sont les académies plutôt rurales de Corse, Amiens, Rouen, Reims, Orléans-Tours et Dijon. Elles figurent aussi dans la moitié des académies ayant la proportion la plus élevée de non diplômés parmi ceux qui ne sont plus scolarisés (de 25 % à 32,4 %, mais dans un ordre différent). Toutefois, sortir de formation initiale à un jeune âge et sortir sans diplôme ne relèvent pas toujours de la même tendance puisque dans cette moitié des taux de sorties sans diplôme les plus élevés figurent aussi des académies dont les taux de scolarisation sont élevés, comme Versailles (69,6 % pour un taux de non diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés de 26 %), mais aussi Aix-Marseille (65,6 %), et Créteil (65,6 %) pour un taux de non diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés de 28,8 % et de 30,3 % respectivement.

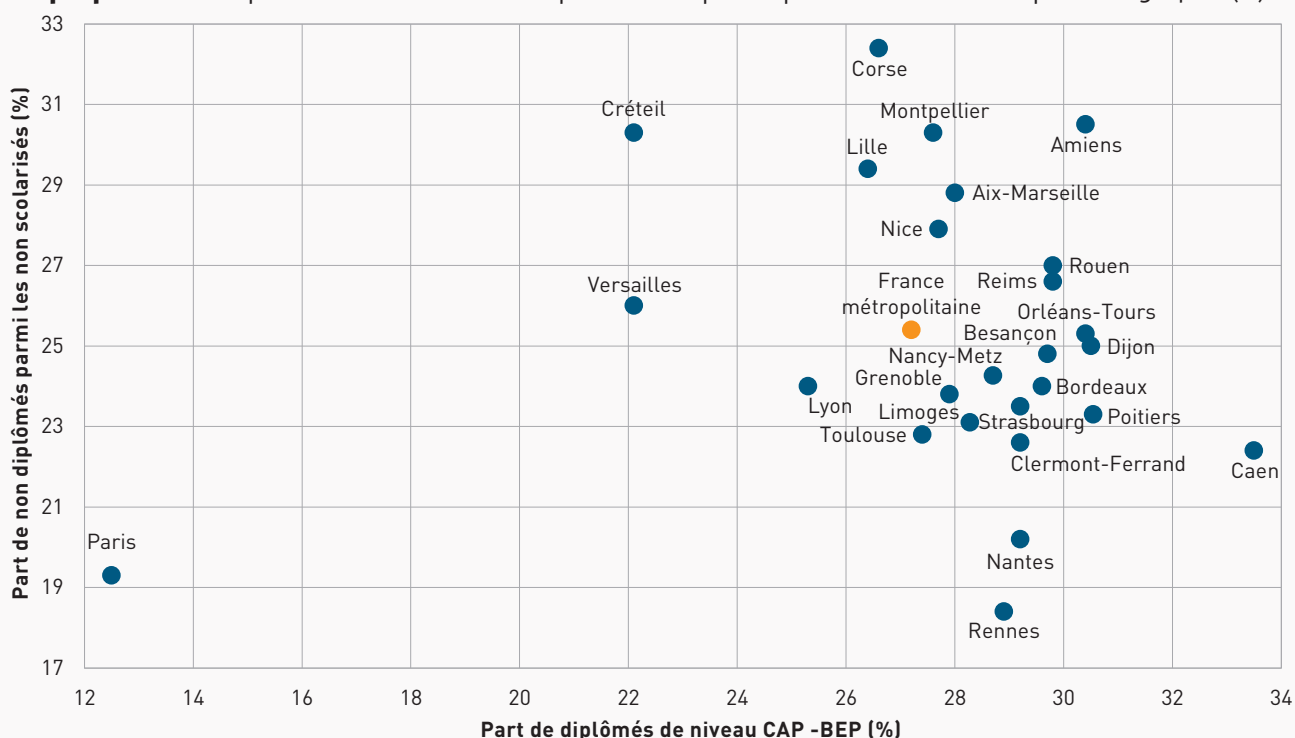
Un autre facteur pourrait être une orientation fréquente vers la voie professionnelle courte en fin de classe de troisième, comme (par ordre décroissant) dans les académies de Caen, Nantes, Lille, Reims, Poitiers, Clermont-Ferrand, Besançon, Dijon, Rouen, Amiens, ou encore du poids historique de l'apprentissage, comme dans les académies de Nantes, Orléans-Tours, Poitiers et Strasbourg (MENESR, 2014, p. 71). Il est vrai que certaines académies présentent à la fois une proportion de niveaux V CAP-BEP élevée parmi les 15-24 ans qui ne sont plus scolarisés et une proportion de non diplômés inférieure à la moyenne comme Bordeaux, Poitiers, et surtout Caen. Dans cette dernière académie, la proportion de diplômés de niveau V atteint ainsi 33,5 % (27,2 % en France métropolitaine), et la proportion de non diplômés n'est que de 22,4 % (25,4 % en France métropolitaine). Cela suggère, pour de telles académies, qu'une orientation préférentielle vers le CAP pourrait réduire une partie du public candidat à un niveau IV (bacs général, professionnel ou technologique), susceptible d'être exposé à un décrochage.

Toutefois, le lien, s'il existe, n'a pas valeur générale puisque six autres académies présentent elles aussi une proportion de niveau V élevée, de 29,7 % à 30,5 % (Besançon, Reims, Rouen, Amiens, Orléans-Tours, Dijon), alors qu'elles se situent dans la deuxième moitié des taux de non diplômés les plus élevés, de 25 % à 30,5 %. Dans ce cas, la proximité des profils d'élèves en difficultés s'imposerait, rappelant que deux jeunes en décrochage sur trois proviennent de lycée professionnel.

LES JEUNES SANS DIPLÔME PARMIS CEUX QUI NE SONT PLUS SCOLARISÉS : UNE CONCENTRATION DANS DES PÉRIPHÉRIES EN CRISE

Le phénomène se concentre dans deux types de périphéries à l'échelle de la France métropolitaine. Les taux sont très élevés dans les cinq pôles « historiques » du chômage que sont les académies de Lille, d'Amiens, de Montpellier, d'Aix-Marseille et de Corse. Cet ensemble forme la périphérie nord et sud de l'hexagone. En périphérie du grand Paris et du bassin parisien, les taux sont aussi élevés

Graphique 2 Part de diplômés de niveau CAP-BEP et part de non diplômés parmi les non scolarisés parmi les 15-24 ans (%)



Source : INSEE, RP 2011. Calcul : Céreq-ESO CNRS, Caen.

(académies de Reims, Dijon, Orléans-Tours, Rouen). En Aquitaine (académie de Bordeaux), le phénomène connaît une intensité comparable dans sa partie Nord. Toutes ces zones à forte concentration de jeunes non diplômés parmi les non scolarisés partagent le fait d'avoir connu un fort recul de l'emploi total sur la période 2008-2012. Le cas de Vitry-le-François dans la Marne, en périphérie est du bassin parisien, illustre le phénomène avec 38,7 % de 15-24 ans non diplômés parmi les non scolarisés en 2011 dans le canton et un recul de 10,1 % de l'emploi de 2008 à 2012 à l'échelle de la zone d'emploi. Le cas de Villeneuve-sur-Lot dans l'académie de Toulouse est comparable avec 38,6 % de 15-24 ans non diplômés parmi les non scolarisés en 2011 dans le canton et un recul de 10,2 % de l'emploi de 2008 à 2012 à l'échelle de la zone d'emploi.

Trois grandes zones sont moins concernées par le phénomène d'accumulation de sorties de formation sans diplôme. Il s'agit du Grand Ouest (académies de Rennes et de Nantes), du sud du Massif central (partagé entre plusieurs académies, notamment Clermont-Ferrand), et de la façade est, comprenant des zones frontalières dynamisées par les marchés du travail des pays voisins (académies de Nancy-Metz, Strasbourg, Besançon, Grenoble). La population des 15-24 ans de ces zones à composante rurale est plus diplômée que dans les cas précédents. En Vendée par exemple, le canton des Essarts se distingue par un taux de 15-24 ans non diplômés parmi les non scolarisés de seulement 10,8 % pour 33,5 % de diplômés au niveau V, 29,9 % au niveau IV et 21,6 % au niveau III. Le profil du canton de Mouthe, frontalier de la Suisse (académie de Besançon), est comparable avec 12,8 % de 15-24 ans non diplômés parmi les non scolarisés pour 30,5 % de diplômés au niveau V, 29,4 % au niveau IV et 22,9 % au niveau III.

UNE TYPOLOGIE DES RISQUES SOCIAUX CONTEXTUALISÉS

Les traitements statistiques ont donné lieu à une analyse multivariée et spatialisée sur les sept indicateurs précédemment décrits et les 3 689 cantons de France métropolitaine en vigueur lors du recensement de 2011. Les données communales ont été agrégées au niveau du canton.

Les départements d'outre-mer ont donné lieu à une analyse séparée parce que les valeurs des indicateurs sont souvent très distantes des observations en métropole. La classification ascendante hiérarchique a porté sur les 96 cantons de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion. Ceux de Mayotte ont fait l'objet d'une analyse séparée, compte tenu de leur caractère atypique. Le nombre de classes retenues a été limité à quatre afin de préserver la représentativité des données.

En France métropolitaine, le grand nombre de cantons autorise à retenir sept classes qui ont été désignées comme différents types de risques (tableau 1).

Tableau 1 Indicateurs de risques de rupture de formation initiale par type (France métropolitaine)

		Type							France métropolitaine	
Indicateurs mobilisés dans la typologie	Revenu médian par unité de consommation (€)		15 751	19 833	17 375	17 565	17 115	21 959	21 267	18 695
	Chômeurs parmi les 15-64 ans (%)		12,6	8,8	10,4	7,4	7,5	7,9	5,8	8,9
	Emplois en CDI (%)		82,8	87,1	82,4	85,3	82,5	85,8	88,6	85,2
	Familles monoparentales (%)		11,6	10,3	9,1	6,2	7,0	8,5	7,1	8,9
	Familles de quatre enfants et plus (%)		2,4	1,8	1,1	1,3	0,8	1,1	1,0	1,4
	Ménages vivant en HLM (%)		26,3	18,6	14,6	7,6	4,0	13,5	5,1	14,6
	Non diplômés parmi les 45-54 ans (%)		38,3	30,7	28,9	33,4	26,6	21,8	21,0	28,2
Indicateurs de scolarisation des 15-24 ans et niveau de diplôme des non scolarisés	Taux de scolarisation (%)		61,3	63,4	64,9	58,2	59,5	70,5	67,0	64,9
	Non scolarisés (nombre)		654 896	387 031	386 261	207 748	169 929	612 322	277 907	2 696 094
	· Non diplômés (%)		32,8	27,1	26,1	22,5	21,6	21,1	18,4	25,4
	· Diplômés de niveau V (CAP, BEP) (%)		26,7	26,5	28,0	33,3	31,8	23,8	29,0	27,2
	· Diplômés de niveau IV (BAC, BP...) (%)		24,1	26,6	25,9	27,7	29,4	26,8	29,3	26,5
· Diplômés de niveau III (BAC + 2...) (%)		11,1	13,3	13,4	13,0	13,2	16,1	16,6	13,7	
Indicateurs socio-démographiques complémentaires	Densité de population (hab./km ²)		380	274	125	43	30	299	96	116
	60 ans et plus dans la population (%)		21,4	20,5	25,9	26,4	30,7	22,5	22,8	23,4
	Immigrés dans la population (%)		13,6	10,8	7,8	2,8	4,7	9,8	4,1	8,7
	Couverture population par le RSA (%)		11,9	5,7	7,6	3,7	3,9	4,4	2,3	6,1
	0-17 ans d'origine sociale défavorisée (%)		46,2	34,6	37,9	44,4	36,3	24,7	28,1	35,0
	Agriculture dans l'emploi (%)		1,3	1,1	3,1	7,7	9,5	1,1	3,3	2,8
	Industrie dans l'emploi (%)		12,8	13,1	12,3	20,6	13,4	11,5	15,2	13,4

Source : Insee, RP 2011, Revenus fiscaux localisés, CNAF. Calcul : Céreq-ESO CNRS, Caen.

Légende des types de risques

- Cumul de fragilités économique, familiale, culturelle en milieu urbain
- Disparités de conditions de vie dans les grandes périphéries
- Précarité économique plutôt dans des communes de taille moyenne
- Qualification industrielle traditionnelle dans les petites communes rurales
- Milieu rural isolé, de tourisme saisonnier et d'économie présentielle
- Sécurité économique et soutien culturel
- Garantie de l'emploi à niveaux de qualification variés

Trois types présentent des risques plutôt élevés, deux types des risques plutôt limités, et deux présentent une configuration spécifique. Les risques les plus élevés sont illustrés par les types « cumul de fragilités économique, familiale, culturelle en milieu urbain », « disparités de conditions de vie dans les grandes périphéries » et « précarité économique plutôt dans des communes de taille moyenne ». Les risques les plus limités proviennent des types « sécurité économique et soutien culturel » et « garantie de l'emploi à niveaux de qualification variés ». Alors que les configurations spécifiques, souvent en situation intermédiaire, apparaissent dans les types « qualification industrielle traditionnelle dans les petites communes rurales » et « milieu rural isolé, de tourisme saisonnier et d'économie présentielle ».

LES RISQUES LES PLUS ÉLEVÉS SONT CONCENTRÉS

Le type « cumul de fragilités économique, familiale, culturelle en milieu urbain »

Le type « cumul de fragilités économique, familiale, culturelle en milieu urbain », présentant les risques les plus élevés, rassemble 402 cantons soit un sur dix. La population de 15 à 64 ans atteint 7,9 millions, soit un habitant sur cinq (19,8 %). Les plus grandes difficultés sont donc très concentrées dans certaines aires urbaines³ (380 habitants / km²). La tendance semble s'accroître car, en 2006, pour un nombre proche de cantons (402 au lieu de 376 en 2006), un habitant sur six était concerné (15,6 %) dans le seul type qui soit très approximativement comparable parce qu'il réunissait toutes les difficultés.

Les cantons de ce type cumulent en effet les indicateurs défavorables : le chômage en premier lieu (12,6 % contre 8,9 % en moyenne pour la France métropolitaine), mais aussi le revenu médian par unité de consommation (15 800 euros pour 18 700 euros dans l'ensemble), conjugués à des conditions de vie souvent difficiles : 11,6 % de familles monoparentales (8,9 % en moyenne), mais aussi

³ Une aire urbaine ou « grande aire urbaine » est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. Source : www.insee.fr/rubrique/«Définitions», page consultée le 30 avril 2016.

2,4 % de familles de quatre enfants et plus (1,4 % en moyenne) et 26,3 % vivant dans des logements sociaux (14,6 % en moyenne). Enfin, 38,3 % des personnes de 45-54 ans sont ici sans diplôme pour 28,2 % en moyenne. Les enfants bénéficient inégalement auprès de leurs parents des ressources matérielles et culturelles susceptibles de soutenir leur travail scolaire, d'autant plus lorsque la mère élève seule ses enfants, et surtout lorsque ceux-ci sont nombreux. L'importance d'une socialisation précoce à la culture scolaire est connue, à travers la mise à disposition de livres et de journaux, et sur le plan culturel grâce à la familiarité avec la lecture et l'écriture que détiennent les parents les mieux pourvus en diplômes. Les indicateurs mobilisés de manière complémentaire permettent d'affiner cette description : la part d'immigrés dans la population est de 13,6 % (8,7 % en moyenne France métropolitaine), le taux de couverture de la population par le RSA est de 12 % (6,1 % en moyenne), la part de PCS défavorisées⁴ atteint 46,2 % (35 % en moyenne). Ces indicateurs, tous défavorables, sont associés à une part de non diplômés parmi les 15-24 ans qui ne sont plus scolarisés la plus élevée de tous les types (32,8 % pour 25,4 % en France métropolitaine).

Ce type « cumul de fragilités économique, familiale, culturelle en milieu urbain » est ancré dans la France du nord industrielle, dans des zones d'emploi où il y a eu aggravation de la crise (déindustrialisation). Les académies de Lille et d'Amiens abritent le centre de gravité de ce type. Roubaix incarne le profil des cantons concernés. Le revenu médian ne s'élève qu'à 9 600 euros dans le canton de Roubaix (18 700 euros en France métropolitaine). La part des chômeurs parmi les 15-64 ans s'élève à 19 %. Le taux d'habitants couverts par le RSA y atteint 31 % (6,1 % en moyenne). La part des jeunes non diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés y est de 46 %. Dans certains de ces cantons, la part des emplois industriels peut dépasser 25 % comme à Gravelines (27,9 %).

Le type « disparités de conditions de vie dans les grandes périphéries »

Le type « disparités de conditions de vie dans les grandes périphéries » présente lui aussi des risques relativement élevés, sans pour autant les cumuler sur les différents registres. Il rassemble 328 cantons, soit un peu moins d'un sur dix et un habitant sur sept (13,8 %). Il est donc moins concentré, et plutôt dans les grandes périphéries (274 habitants / km²). Ce type est surtout caractérisé par une part importante de familles monoparentales (10,3 % pour 8,9 % en France métropolitaine) et de ménages vivant en HLM (18,6 % pour 14,6 % en France métropolitaine), et par un peu plus de familles de quatre enfants et plus (1,8 % pour 1,4 % en moyenne). Ce type n'est pas spécifiquement affecté par des risques d'ordre économique puisque, si la part de chômeurs parmi les 15-64 ans est dans la moyenne nationale, la proportion de CDI dans les emplois occupés est supérieure (87,1 % pour 85,2 % en France métropolitaine), et le revenu médian par unité de consommation (19 800 euros) est supérieur à sa valeur pour la France entière (18 700 euros). Ce sont donc les conditions de vie familiale qui sont les plus discriminantes. La part de personnes de 60 ans et plus, indicateur complémentaire mentionné à titre illustratif, est la plus faible de tous les types retenus (20,5 % pour 23,4 % en France métropolitaine). Ce type comporte donc vraisemblablement plus de parents en activité. Autres indicateurs complémentaires, la part d'immigrés dans la population est de 10,8 % (8,7 % en moyenne France métropolitaine), mais le taux de couverture de la population par le RSA (5,7 %) est inférieur au taux France métropolitaine de 6,1 %, alors que la part de PCS défavorisées se situe dans la moyenne. La part de non diplômés parmi les 15-24 ans qui ne sont plus scolarisés est élevée (27,1 % pour 25,4 % en France métropolitaine).

Les cantons du type « disparités de conditions de vie dans les grandes périphéries » se localisent pour une bonne part aux marges des grandes aires urbaines parisienne, lilloise et lyonnaise, là où persistent des concentrations élevées d'habitat social. L'académie de Créteil est particulièrement concernée par ce phénomène avec des cantons du type de Gentilly où 48 % des ménages vivent en logement social.

Le type « précarité économique plutôt dans des communes de taille moyenne »

Le type « précarité économique plutôt dans des communes de taille moyenne » présente des risques significatifs centrés sur le chômage et l'emploi. Il rassemble 432 cantons (11,7 %) pour 12,8 % des 15-64 ans. Ces proportions étant proches, il n'est pas particulièrement concentré dans des zones à forte densité de population (125 habitants / km²). La part de chômeurs parmi les 15-64 ans est élevée (10,4 % pour 8,9 % en France métropolitaine) et la proportion de CDI dans les emplois est la plus faible de tous les types (82,4 % pour 85,2 % en France métropolitaine). Le revenu médian par unité de consommation (17 400 euros) est inférieur à sa valeur France métropolitaine (18 700 euros) et le taux de couverture de la population par le RSA est de 7,6 % pour 6,1 % en France métropolitaine. Les autres indicateurs sont proches des moyennes, mais la part de non diplômés parmi les 15-24 ans qui ne sont plus scolarisés est légèrement supérieure (26,1 % pour 25,4 % en France métropolitaine).

Ce type « précarité économique plutôt dans des communes de taille moyenne » concerne des cantons qui abritent de petites et moyennes villes. C'est le cas de l'académie de Bordeaux avec des cantons comme Libourne (40 600 habitants) ou Bergerac (27 700 habitants). Dans ce dernier cas, le revenu médian est inférieur à la moyenne avec 16 300 euros et la part des chômeurs parmi les 15-64 ans s'élève à 13,8 %. Les taux de jeunes non diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés et de non diplômés parmi les 45-54 ans sont les mêmes, avec un peu plus de 29 %.

.....
⁴ Ouvriers qualifiés, ouvriers non qualifiés, ouvriers agricoles, retraités employés ou ouvriers, chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle.

LES RISQUES LIMITÉS SONT RÉPANDUS SUR LE TERRITOIRE MAIS AGGLOMÉRÉS LOCALEMENT

Le type « sécurité économique et soutien culturel »

Le type « sécurité économique et soutien culturel » rassemble 524 cantons (14 %), soit plus d'un habitant de 15-64 ans sur quatre (26,2 %), ce qui montre une densité démographique importante en milieu urbain (299 habitants / km²). La première caractéristique est de disposer d'un revenu médian par unité de consommation le plus élevé de tous les types (22 000 euros pour 18 700 euros tous types confondus en France métropolitaine), et d'une part de non diplômés parmi les 45-54 ans particulièrement limitée (21,8 % pour 28,2 % en France métropolitaine). Les autres indicateurs sont favorables bien qu'assez proches des moyennes d'ensemble. La part de chômeurs parmi les 15-64 ans est contenue à 7,9 % (8,9 % en France métropolitaine) et la part des CDI dans la population en emploi est du même ordre que nationalement (85,8 % pour 85,2 %). Les indicateurs complémentaires permettent de mieux préciser les contours de ce type : le taux de couverture par le RSA (4,4 %) est inférieur à sa valeur de France métropolitaine (6,1 %), sans être le plus faible de tous les types. Un jeune de moins de 18 ans sur quatre est issu de catégories défavorisées (24,7 %), ce qui est le plus faible de tous les types (35 % dans l'ensemble France métropolitaine). La répartition sectorielle est spécifique puisque la part d'emplois dans les services est la plus élevée de tous les types (82 % pour 76,9 % en France métropolitaine). Du point de vue des niveaux de formation, le taux de scolarisation des 15-24 ans est le plus élevé de tous (70,5 % pour 64,9 % nationalement), et la part de jeunes ayant atteint le niveau III BAC + 2 est élevée (16,1 % pour 13,7 % dans l'ensemble), et d'autant plus pour le niveau II Licence et plus (12,2 % pour 7,2 % dans l'ensemble). La part des non diplômés parmi ces jeunes qui ne sont plus scolarisés est alors l'une des plus faibles (21,1 % pour 25,4 % dans l'ensemble).

Le type « sécurité économique et soutien culturel » est très implanté dans le département des Yvelines (académie de Versailles), et dans les académies de Strasbourg, Rennes, Grenoble et Lyon. Les cantons concernés sont embourgeoisés de longue date ou « gentrifiés » plus récemment dans des villes de toutes tailles mais particulièrement bien illustrés par les arrondissements aisés de Paris, Marseille et Lyon. La composition sociale de ces espaces résidentiels fait la part belle aux ménages actifs et retraités à haut niveau de revenu et de diplôme. Le revenu médian s'élève par exemple à 35 200 euros à Saint-Nom-la-Bretèche. La part des chômeurs parmi les 15-64 ans n'est ici que de 4,9 % dans ce canton où 90 % des emplois sont en CDI. La part des jeunes non diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés est limitée à 20,4 %, soit le même taux que pour les 15-24 ans non scolarisés diplômés d'un BAC + 2 (13,7 % en moyenne en France métropolitaine). Certains de ces cantons tirent leurs revenus d'un emploi frontalier, c'est-à-dire localisé au Luxembourg, en Allemagne ou en Suisse.

Le type « garantie de l'emploi à niveaux de qualification variés »

Le type « garantie de l'emploi à niveaux de qualification variés » qui rassemble 618 cantons (17 %) soit un habitant sur six (12,9 %), présente un profil un peu différent bien que lui aussi relativement abrité, dans des aires moins urbanisées, à densité moyenne (96 habitants / km²). Ses deux caractéristiques sont de présenter une part de chômeurs parmi les 15-64 ans la plus faible de tous (5,8 % pour 8,9 % en France métropolitaine), ainsi qu'une proportion d'emplois en CDI la plus élevée de toutes (88,6 % pour 85,2 % dans l'ensemble). Pour autant, le revenu est un peu moins élevé que dans le type précédent, bien que supérieur aux autres types (21 300 euros). De même, le taux de couverture de la population par le RSA est le plus faible de tous (2,3 % pour 6,1 % en France métropolitaine). Les revenus un peu plus modérés que dans le type précédent sont compensés par une certaine sécurité de l'emploi. La proportion de jeunes de moins de 18 ans issus de catégories « favorisées B⁵ » est plus élevée que dans tout autre type (25,6 % pour 21,4 % dans l'ensemble France métropolitaine) et celle de milieux défavorisés (28,1 %) plus élevée que dans le type précédent. La répartition sectorielle est très différente du cas précédent : l'industrie est légèrement surreprésentée (15,2 % pour 11,5 % dans le type précédent et 13,4 % en France métropolitaine). Du point de vue des niveaux de formation, le taux de scolarisation des 15-24 ans est élevé (67 % pour 64,9 % nationalement), et la part de jeunes ayant atteint les niveaux V, IV et III du CAP à BAC + 2 est élevée surtout au niveau III BAC + 2 où l'écart à la moyenne France métropolitaine est le plus élevé (16,6 % pour 13,7 % dans l'ensemble). En revanche, ceux qui ont atteint le niveau II Licence et plus sont plus rares (6,7 %) soit un peu moins que nationalement (7,7 %) et moitié moins que dans le type précédent (12,2 %). Signe d'une scolarité suivie jusqu'à son terme, même si elle est plus modeste, la part des non diplômés parmi ces jeunes qui ne sont plus scolarisés est la plus faible de tous les types (18,4 % pour 25,4 % dans l'ensemble).

Ce type « garantie de l'emploi à niveaux de qualification variés » est de même nature que le précédent, à savoir périurbain résidentiel à haut niveau de vie et zones frontalières. Les académies de Lyon et de Strasbourg fournissent de nombreux cantons de ce type. C'est le cas de Truchtersheim, en situation périurbaine résidentielle de Strasbourg, qui cumule des taux très favorables. La part des emplois en CDI y est une des plus élevées de France avec 92 %. Le taux de chômeurs parmi les 15-64 ans n'est que de 5 %. La part des jeunes non diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés est de 11,2 %.

.....

⁵ Professions intermédiaires de la santé et du travail social, clergé, professions intermédiaires administratives de la fonction publique, professions intermédiaires administratives du commerce ou des entreprises, techniciens, contremaîtres, agents de maîtrise, retraités cadres et professions intermédiaires. Cette catégorie inclut également ici les professeurs des écoles, même s'ils sont usuellement inclus dans la catégorie « très favorisées » ou « favorisées A », faute de pouvoir les distinguer dans les bases de données mises à disposition.

LES RISQUES MESURÉS EN SITUATION SPÉCIFIQUE

Le type « qualification industrielle traditionnelle dans les petites communes rurales »

Le type « qualification industrielle traditionnelle dans les petites communes rurales » rassemble 598 cantons (16,2 %) et 7,8 % de la population dont la densité est des plus modérées (43 habitants / km²). Ses deux caractéristiques tiennent à une faible part de familles monoparentales (6,2 % pour 8,9 % en France métropolitaine) et une part de non diplômés parmi les 45-54 ans élevée (33,4 % pour 28,2 % en France métropolitaine). De plus, le revenu est modeste (17 600 euros) bien que la part de chômeurs parmi les 15-64 ans (7,4 %) soit inférieure à la moyenne France métropolitaine (8,9 %) et la part de CDI dans la moyenne. Il est vrai que la proportion de plus de 60 ans est élevée (26,4 % pour 23,4 % nationalement), que l'industrie est la plus répandue au regard des autres types (20,6 % pour 13,4 % en France métropolitaine), ainsi que l'agriculture à un moindre degré, et que la proportion de moins de 18 ans de catégories défavorisées est élevée (44,4 % pour 35 % en France métropolitaine). Du point de vue des niveaux de formation, le taux de scolarisation des 15-24 ans (58,2 % pour 64,9 % nationalement) ainsi que la proportion de niveaux II Licence et plus (3,6 % pour 7,2 % nationalement) sont les plus faibles de tous alors que la part de niveau V CAP-BEP parmi ceux qui ne sont plus scolarisés est la plus élevée de tous (33,3 % pour 27,2 % dans l'ensemble). Finalement, la part des non diplômés parmi ces jeunes de 15-24 ans non scolarisés est contenue à 22,5 % pour 25,4 % dans l'ensemble.

Ce type « qualification industrielle traditionnelle dans les petites communes rurales » est implanté dans la moitié nord de la France. Il s'agit de campagnes assez peuplées et actives grâce à un tissu d'industries et d'artisanat comme l'agro-alimentaire et la construction. L'académie de Caen est représentative de ce type où les habitants partagent un niveau de diplôme faible, particulièrement les 45-54 ans. Dans le cas du canton de Vimoutiers dans l'Orne, une persistance de fragilité culturelle se traduit par des taux élevés de jeunes non diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés, et de non diplômés parmi les 45-54 ans, respectivement 40,8 % et 44,4 %. Dans ce même canton de 7 500 habitants, le revenu n'est que de 15 100 euros et la part des emplois industriels dépasse 20 %.

Le type « milieu rural isolé, de tourisme saisonnier et d'économie présentielle »

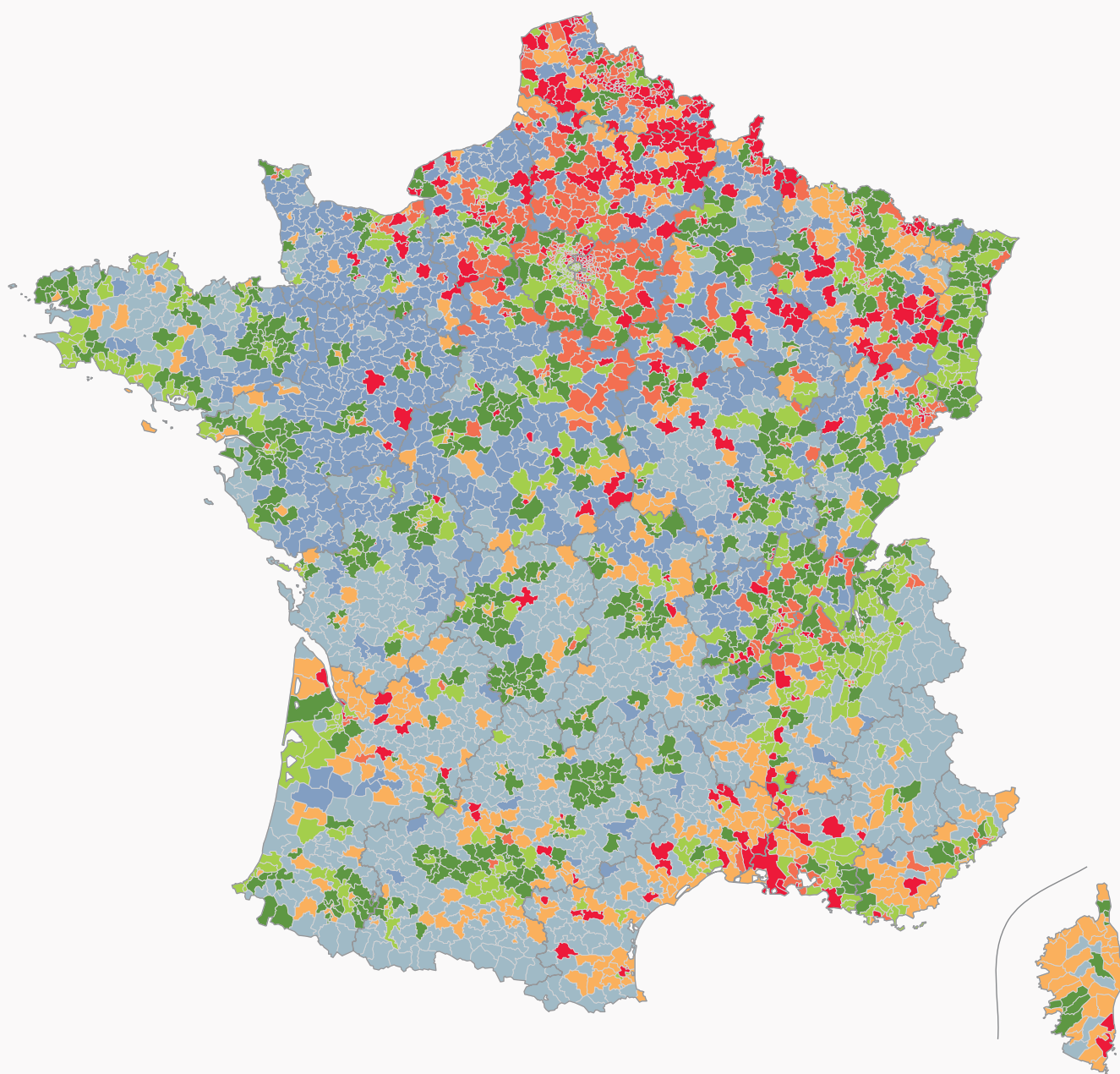
Le type « milieu rural isolé, de tourisme saisonnier et d'économie présentielle » rassemble 787 cantons (21,3 %) et 7,1 % de la population dont la densité est la plus faible (30 habitants / km²). Ce type est structuré autour d'une faible proportion de CDI parmi les emplois (82,5 % pour 85,2 % nationalement) et la part la plus faible de familles de quatre enfants et au-delà ainsi que de logements sociaux. De plus, le revenu est modeste (17 100 euros pour 18 700 euros en France métropolitaine), bien que la part de chômeurs parmi les 15-64 ans (7,5 %) soit inférieure à la moyenne France métropolitaine (8,9 %). Suite aux migrations des plus jeunes, la proportion de plus de 60 ans est la plus élevée de tous les types (30,7 % pour 23,4 % en France métropolitaine). L'agriculture est la plus fortement représentée au regard des autres types (9,5 % pour 2,8 % dans l'ensemble), mais aussi la construction (9 % pour 6,9 % nationalement), et bien que les services, moins répandus que dans l'ensemble (68,2 % pour 76,9 %), demeurent supérieurs au type précédent (63 %). C'est aussi le type dans lequel les moins de 18 ans de catégories sociales moyennes⁶ sont les plus représentés (32,2 % pour 24,8 % nationalement). Les niveaux de formation s'apparentent au type précédent, de manière atténuée : le taux de scolarisation des 15-24 ans (59,5 % pour 64,9 % nationalement), ainsi que la proportion de niveaux II Licence et plus (4 % pour 7,2 % nationalement) sont parmi les plus faibles de tous, alors que la part de niveau V CAP-BEP parmi ceux qui ne sont plus scolarisés est élevée (31,8 % pour 27,2 % dans l'ensemble).

Dans ce type, la part des non diplômés parmi ces jeunes de 15-24 ans est aussi contenue à 21,6 % pour 25,4 % dans l'ensemble. À l'inverse des cantons du type précédent, ceux du type « milieu rural isolé, de tourisme saisonnier et d'économie présentielle » sont très majoritairement implantés en France du sud rurale et touristique. L'académie de Toulouse regroupe 150 cantons de ce type, soit 52 % des 286 cantons de l'académie. Brassac (3 300 habitants) est l'un d'entre eux, il fait figure de petit pôle rural de services de base à la population et aux touristes. Le taux de chômeurs parmi les 15-64 ans est de 7,5 %. La part des jeunes non diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés n'est que de 13,8 %. Celle des emplois agricoles dépasse 12 %.

LA FRANCE, VUE D'ENSEMBLE

La mise en relation entre la carte de risques sociaux et celle de la part de jeunes de 15 à 24 ans non diplômés parmi ceux qui ne sont plus scolarisés demeure prudente : elle consiste à rapprocher visuellement deux types de représentations cartographiques. La première représente la combinaison des variables contextuelles selon les territoires à une échelle très fine, celle des cantons, alors que la deuxième, en l'absence de statistiques exhaustives des flux annuels de sorties précoces, représente le « stock » de jeunes de 15 à 24 ans n'ayant obtenu aucun diplôme, rapporté à l'ensemble des jeunes qui ne sont plus scolarisés à ces âges (ceux qui sont encore scolarisés sont sur la voie d'obtenir un diplôme, même si tous n'y réussiront pas).

.....
⁶ Agriculteurs exploitants, artisans, commerçants et assimilés, employés civils, agents de service de la fonction publique, policiers et militaires, employés administratifs d'entreprise, employés de commerce, personnels de service direct aux particuliers, retraités agriculteurs exploitants, retraités artisans, commerçants ou chefs d'entreprise.

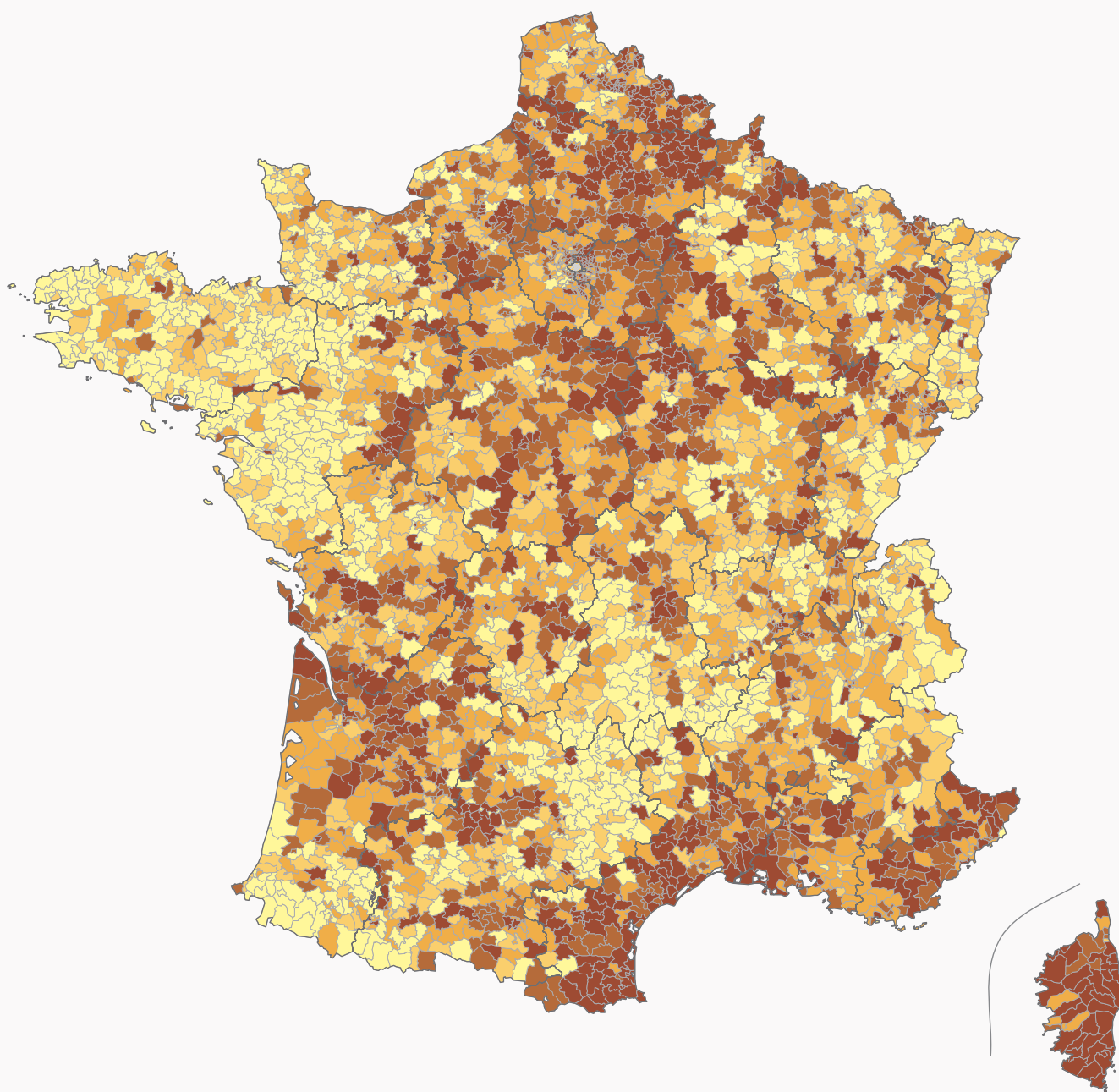


0 100 km

Source : INSEE, RP 2011, Revenus fiscaux localisés. Calcul et cartographie : Céréq - ESO CNRS, Caen.

LES ZONES À RISQUES D'ÉCHEC SCOLAIRE

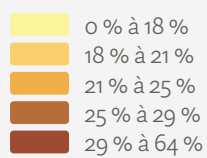
- Cumul de fragilités économique, familiale, culturelle en milieu urbain
- Disparités de conditions de vie dans les grandes périphéries
- Précarité économique plutôt dans des communes de taille moyenne
- Qualification industrielle traditionnelle dans les petites communes rurales
- Milieu rural isolé, de tourisme saisonnier et d'économie présenteielle
- Sécurité économique et soutien culturel
- Garantie de l'emploi à niveaux de qualification variés



0 100 km

Source : INSEE, RP 2011. Calcul et cartographie : Céreq - ESO CNRS, Caen.

LA PART DES NON DIPLÔMÉS PARMIS LES 15-24 ANS NON SCOLARISÉS



Répartition des types de cantons

La répartition des types de cantons en France métropolitaine répond à l'histoire démographique, économique et sociale des bassins d'emploi de l'hexagone et des départements d'outre-mer. Elle convoque les notions de mutations des systèmes productifs (industriels, tertiaires, cf. CARROUÉ, 2015), de métropolisation et de périurbanisation qui sont liées. La division internationale du travail et la mondialisation privilégient les métropoles, hauts-lieux de concentration de ménages actifs à hauts revenus et hauts niveaux de diplôme (types « sécurité économique et soutien culturel » et « garantie de l'emploi à niveaux de qualification variés »). Elle précarise les habitants des vieux bastions d'industrie à faible niveau technologique (type « cumul de fragilités économique, familiale, culturelle en milieu urbain »), et vide les campagnes des jeunes en poursuites d'études (types « qualification industrielle traditionnelle dans les petites communes rurales » et « milieu rural isolé, de tourisme saisonnier et d'économie présentielle »). À la construction de parcs technopolitains en banlieue de métropoles (nouvelles industries de pointe, types « sécurité économique et soutien culturel » et « garantie de l'emploi à niveaux de qualification variés »), répond la rénovation de quartiers prioritaires (QP) de la politique de la ville dans le cadre d'une géographie prioritaire d'État (types « cumul de fragilités économique, familiale, culturelle en milieu urbain », « disparités de conditions de vie dans les grandes périphéries » et « précarité économique plutôt dans des communes de taille moyenne »). Entre les deux, la France rurale sous faible influence urbaine limite les risques grâce à une économie mixte, à la fois présentielle, industrielle, agricole et à base d'artisanat (types « qualification industrielle traditionnelle dans les petites communes rurales » et « milieu rural isolé, de tourisme saisonnier et d'économie présentielle »). À cette division de l'hexagone en trois France, s'ajoute une autre France plus paupérisée avec les cantons des départements d'outre-mer. Les contrastes y sont forts entre zones résidentielles des grands pôles urbains à l'emploi très tertiaire et le reste des cantons, parfois très agricoles.

Une France du salariat industriel ouvrier, de tradition manufacturière, en difficulté au nord et à l'est, s'oppose donc à une France résidentielle des cadres et professions intermédiaires plus aisées, sécurisées, correspondant aux couronnes périurbaines des métropoles et des autres grandes aires urbaines. La France des plus faibles revenus et du chômage se démarque des espaces résidentiels de ménages actifs et retraités à haut niveau de revenu et de diplôme. Entre ces deux France, un vaste tissu rural se caractérise par des risques modérés. Cet ensemble rural se décompose en deux sous-ensembles. Dans les campagnes du nord, les risques sont liés à une tradition de qualification industrielle. Dans celles du sud, l'économie présentielle et le tourisme saisonnier (DAVEZIES, 2012) génèrent des risques d'échec et de rupture de formation initiale. Les départements d'outre-mer composent un dernier ensemble où les difficultés économiques et sociales sont accumulées.

La France du salariat industriel

La France du salariat industriel, de tradition manufacturière, est incarnée par le type « cumul de fragilités économique, familiale, culturelle en milieu urbain » (Roubaix, La Courneuve, Grigny, Vaulx-en-Velin) et le type « disparités de conditions de vie dans les grandes périphéries » (Nangis, Nemours, Bron, Givors, Tarare). Le recul des emplois industriels s'est élevé dans certains cantons à 15 % sur la période 2008-2012. La part des chômeurs de longue durée est ici plus forte qu'ailleurs, comme celle des habitants couverts par le RSA. Les grandes concentrations d'emploi industriel y ont engendré de grands ensembles d'habitat social, devenus des ZUS (zones urbaines sensibles) ou bien, à partir de 2015, des QP (quartiers prioritaires).

La France résidentielle périurbaine

La France résidentielle périurbaine, plus aisée et sécurisée, se décline dans les types « sécurité économique et soutien culturel » (Le Vésinet, Le Chesnay, Ferney-Voltaire, Écully) et « garantie de l'emploi à niveaux de qualification variés » (Gex, Annecy-le-Vieux, Lomme, Fontaine-lès-Dijon). Il s'agit de la France « à 20 minutes », c'est-à-dire celle des banlieues pavillonnaires de classes moyennes et aisées localisées à 20 minutes de voiture du grand pôle d'emploi voisin. Cette France crée des emplois, dans le tertiaire par exemple (commerce de détail), d'où une croissance de la population active pouvant atteindre plus de 15 % dans certains cantons. Les revenus d'activité sont ici les plus élevés. La métropolisation en cours depuis les années 1980-1990 génère ce type de cantons, car cette France privilégiée est surtout ancrée dans les plus grandes aires urbaines (plus de 100 000 habitants, Toulouse et Rennes).

La France rurale intermédiaire

La France rurale intermédiaire agrège les types « précarité économique plutôt dans des communes de taille moyenne » (Bagnols-sur-Cèze, Prades, Sarrebourg, Vire), « qualification industrielle traditionnelle dans les petites communes rurales » (Brionne, Saint-Claude, Le Thillot, Vimoutiers) et « milieu rural isolé, de tourisme saisonnier et d'économie présentielle » (Espelette, Saint-Pardoux-la Rivière, Salers, Neuvic).

LES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

Les départements d'outre-mer (DOM) ont donné lieu à une analyse séparée en raison de leur spécificité, de sources légèrement différentes et de valeurs d'indicateurs souvent très distantes de celles constatées en France métropolitaine (tableau 2 et cartes p. 137 et suivantes). La France d'outre-mer est plus paupérisée et précarisée que dans tous les cas précédents. Les 96 cantons de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion s'organisent autour de quatre types. Trois d'entre eux présentent des risques particulièrement élevés, les types « cumul de difficultés sur le plan familial, économique et des diplômes », « difficultés prononcées sur le plan des diplômes et de l'emploi » et « difficultés sur le plan familial et des revenus ». Le quatrième « difficultés moindres sur le plan économique et des diplômes » présente des risques un peu plus mesurés. Les indicateurs de Mayotte seront intégrés par la suite car ils se situent sur une échelle très distincte.

Tableau 2 Indicateurs de risques de rupture de formation initiale par type (DOM sauf Mayotte)

		Type				Ensemble quatre DOM*	France métropolitaine
Indicateurs mobilisés dans la typologie	Foyers non imposables (%)	79,8	73,4	74,4	64,7	70,2	43,0
	Chômeurs parmi les 15-64 ans (%)	26,5	25,1	20,5	18,3	21,4	8,9
	Emplois en CDI (%)	73,3	75,5	79,3	82,4	79,5	85,2
	Familles monoparentales (%)	28,1	20,4	27,3	24,7	24,6	8,9
	Familles de quatre enfants et plus (%)	9,8	3,4	3,8	2,5	3,8	1,4
	Non diplômés parmi les 45-54 ans (%)	69,3	61,3	51,9	42,2	46,6	28,2
Indicateurs de scolarisation des 15-24 ans et niveau de diplôme des non scolarisés	Taux de scolarisation (%)	30,7	38,7	48,1	57,8	58,4	64,9
	Non scolarisés (nombre)	22 539	29 819	14 814	43 349	110 521	2 696 094
	· Non diplômés (%)	56,5	44,2	39,3	35,5	42,6	25,4
	· Diplômés de niveau V (CAP, BEP) (%)	22,5	25,8	25,8	24,5	24,6	27,2
	· Diplômés de niveau IV (BAC, BP...) (%)	15,6	21,2	26,0	27,5	23,2	26,5
· Diplômés de niveau III (BAC + 2...) (%)	3,7	6,3	6,4	8,5	6,7	13,7	
Indicateurs socio-démographiques complémentaires	Densité de population (hab./km ²)	6,3	12,7	220,2	97,2	21,0	116
	60 ans et plus dans la population (%)	9,8	13,4	18,6	17,0	15,3	23,4
	Immigrés dans la population (%)	11,4	1,9	9,8	5,0	6,0	8,7
	Couverture population par le RSA (%)	33,1	28,3	22,8	19,7	24,2	6,1
	0-17 ans d'origine sociale défavorisée (%)	63,0	49,5	46,5	37,7	46,6	35,0
	Agriculture dans l'emploi (%)	4,5	5,2	6,3	2,2	3,7	2,8
Industrie dans l'emploi (%)	11,6	7,2	7,1	7,0	7,6	13,4	

* Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion

Source : Insee, RP 2011, Revenus fiscaux localisés, CNAF. Calcul : Céreq-ESO CNRS, Caen.

Légende des types de risques

	Difficultés moindres sur le plan économique et des diplômes		Cumul de difficultés sur le plan familial, économique et des diplômes
	Difficultés prononcées sur le plan des diplômes et de l'emploi		Difficultés sur le plan familial et des revenus

Les intitulés diffèrent quelque peu des types rencontrés en métropole car les indicateurs ont en commun d'être souvent plus défavorables. De plus, les données n'étant pas toujours homogènes, l'indicateur de proportion de ménages vivant en logements sociaux n'a pas été retenu et celui du revenu médian par unité de consommation a été remplacé par la part de foyers fiscaux non imposables. Celle-ci est de 43 % en France métropolitaine mais de 70,2 % dans les quatre DOM considérés (tableau 2). La part de chômeurs parmi les 15-64 ans est de 21,4 % (8,9 % en métropole) alors que le taux d'emplois en CDI parmi les salariés est de 79,5 % (85,2 % en métropole). Les indicateurs de conditions de vie sont eux aussi défavorables. La part de familles monoparentales (24,6 %) est près de trois fois plus élevée qu'en métropole (8,9 %). De même que la part de familles de quatre enfants et plus (3,8 % pour 1,4 %). Sur le plan de la formation, la part de non diplômés ne fait pas état d'écarts aussi élevés, bien que demeurant importants, que ce soit chez les 45-54 ans (46,6 % pour 28,2 % en métropole) ou chez les 15-24 ans (42,6 % pour 25,4 % en métropole).

Le type « cumul de difficultés sur le plan familial, économique et des diplômes »

Le type « cumul de difficultés sur le plan familial, économique et des diplômes » rassemble un canton sur huit (12 cantons sur 96) mais un habitant sur six (15 %). Ces cantons les plus en difficulté se retrouvent plus fréquemment en Guyane et à La Réunion. En Guyane, il s'agit de cantons couvrant de très vastes étendues (densité de 6 habitants / km² : Iracoubo, Mana, Saint-Laurent-du-Maroni, Maripasoula), alors qu'à La Réunion, il s'agit plutôt de cantons urbains ou périurbains (Le Port, Saint-André, Saint-Louis). Ce type présente les risques les plus élevés. La part de familles monoparentales atteint 28,1 %, celle des familles de quatre enfants et plus 9,8 % alors que huit foyers sur dix ne sont pas imposables et que la part de chômeurs parmi les 15-64 ans est de 26,5 % (21,4 % sur les DOM). Sur le plan des diplômes, la part de non diplômés parmi les 45-54 ans est très élevée (69,3 %) et parmi les 15-24 ans qui ne sont plus scolarisés de 56,5 %, soit plus de la moitié.

Le type « difficultés prononcées sur le plan des diplômes et de l'emploi »

Le type « difficultés prononcées sur le plan des diplômes et de l'emploi » représente un nombre plus élevé de cantons (22 cantons, soit un peu plus d'un sur cinq) et une proportion équivalente de la population (23,2 %) sur un territoire lui aussi très étendu, bien que d'une densité un peu plus élevée que dans le type précédent (13 habitants / km² : Saint-Louis en Guadeloupe ; Saint-Georges-Oyapoc et Sinnamary en Guyane ; Sainte-Rose et Salazie à La Réunion). La part de non diplômés parmi les 45-54 ans est aussi très élevée

(61,3 %), ainsi que la part de chômeurs parmi les 15-64 ans (25,1 %), alors que le taux de CDI parmi les emplois est faible (75,5 % pour 79,5 % sur les DOM). La part de foyers non imposables est élevée (73,4 %). La part de non diplômés parmi les 15-24 ans qui ne sont plus scolarisés est légèrement supérieure à la moyenne des DOM (44,2 % pour 42,6 %).

Le type « difficultés sur le plan familial et des revenus »

Le type « difficultés sur le plan familial et des revenus » rassemble aussi 22 cantons mais seulement un habitant sur six, sur des aires à forte densité démographique (220 habitants / km² : Cayenne et Matoury en Guyane ; Le Marin à la Martinique ; Le Moule en Guadeloupe). À la différence du précédent type, les principales caractéristiques portent sur la part élevée de familles monoparentales (27,3 % pour 24,6 % sur les DOM) et la part de foyers non imposables (74,4 % pour 70,2 % sur les DOM). Alors que les autres indicateurs sont un peu moins discriminants (part de chômeurs toutefois de 20,5 %), sur le plan des diplômes, la part de non diplômés parmi les 45-54 ans est dans la moyenne des DOM, et parmi les 15-24 ans qui ne sont plus scolarisés au-dessous de la moyenne des DOM (39,3 % pour 42,6 %).

Le type « difficultés moindres sur le plan économique et des diplômes »

Le quatrième type, « difficultés moindres sur le plan économique et des diplômes », présente des risques un peu plus mesurés bien que demeurant significatifs. Il rassemble un grand nombre de cantons (40 cantons, soit 41,7 % et 46,1 % de la population). La part de chômeurs parmi les 15-64 ans est de 18,3 % (21,4 % sur les DOM), le taux de CDI parmi les emplois de 82,4 % (79,5 % sur les DOM) et la proportion de foyers non imposables de 64,7 % (70,2 % sur les DOM). Par ailleurs, la part de non diplômés parmi les 45-54 ans est de 42,2 % (46,6 % sur les DOM), et parmi les 15-24 ans qui ne sont plus scolarisés au-dessous de la moyenne des DOM (35,5 % pour 42,6 %). Les cantons du type « difficultés moindres sur le plan économique et des diplômes » correspondent aux zones résidentielles des grands pôles urbains à l'emploi très tertiaire à l'instar de Schoelcher (Fort-de-France), Baie-Mahaut (Pointe-à-Pitre), Remire-Montjoly (Cayenne), ou La Possession (Saint-Denis de La Réunion).

LA SPÉCIFICITÉ DE MAYOTTE

L'échelle cantonale a été conservée, le découpage antérieur à 2015 de 17 cantons-villes correspondant chacun à une commune (dont Mamoudzou réunissant 3 cantons). Le plus petit, Acoua, comporte 4 714 habitants au recensement 2012, autorisant un traitement statistique. Si les écarts d'indicateurs ont conduit à dissocier l'analyse de la France métropolitaine de celle des DOM illustrés par les académies de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique et de La Réunion, d'autres écarts amènent à distinguer Mayotte de ces derniers. Sur plusieurs des variables considérées, les communes de Mayotte dans leur ensemble sont atypiques. On pense en particulier à la part des familles nombreuses parmi les ménages, avec 25 % de familles nombreuses alors que cette proportion est à 13 % en Guyane et ne dépasse pas 4 % dans les autres DOM. Autre illustration, 75 % des adultes âgés de 45 à 54 ans sont sans diplôme à Mayotte, bien au-delà des autres DOM (même si La Réunion est à 59 %). Seulement 5,5 % des foyers fiscaux sont imposables (28 % à 33 % dans les autres DOM).

Par ailleurs, la proportion de moins de 18 ans d'origine sociale défavorisée est de 66 % en moyenne. Cette proportion exceptionnellement élevée s'interprète avant tout par la part d'origines « chômeurs et inactifs n'ayant jamais travaillé » (47 %) qui sont incluses dans cette catégorie. L'éloignement de l'emploi d'une grande partie de la population est en effet une donnée importante. La part de chômeurs parmi les 15-64 ans a été calculée comme pour les autres départements. Toutefois, son utilisation est problématique pour Mayotte car son niveau, assez peu élevé pour les DOM (17 %), ne traduit pas pleinement les difficultés d'accès à l'emploi. En effet, le taux d'inactivité parmi les 15-64 ans atteint 56 %, loin au-dessus des autres DOM (tableau 3). Ce taux illustre alors plutôt l'éloignement d'un emploi censé être accessible par une « démarche de marché », et d'une inscription administrée par un service public dédié, retrouvant ainsi combien les notions même de « population active » et de « chômeur » sont des inventions du législateur et des gestionnaires publics (SALAS, BAVEREZ, RAYNAUD, 1986), de même que la notion « d'inactivité » (FOUQUET, 2004).

De plus, les variables de revenu disponible et de revenu fiscal ne sont pas disponibles pour Mayotte. Les données sur les allocataires du RSA sont accessibles mais portent sur décembre 2013. En effet, à la date de 2011 qui est utilisée pour les autres DOM, le RSA n'avait pas été mis en place à Mayotte. La variable disponible en référence pour calculer un taux de couverture est la population de 2012, ce qui pose un premier problème de décalage temporel. Par ailleurs, on arrive à un taux moyen pour Mayotte de 6,1 % équivalent à la métropole (20 à 29 % dans les autres DOM). La part de RSA a donc ici un intérêt limité pour caractériser les difficultés sociales⁷. Pour le reste, le faible taux de couverture semble attribuable à un déploiement assez complexe du dispositif et plus généralement à une distance aux institutions analogue à celle constatée pour la recherche d'emploi. Finalement, les données retenues porteront sur la variable disponible de proportion de foyers imposables en 2013. Il apparaît que 5,5 % seulement des foyers mahorais sont imposables sur le revenu.

.....
⁷ Tout au plus peut-on noter qu'il est bien corrélé à la part de foyers fiscaux non imposables (coefficient de corrélation à 0,50 à l'échelle communale).

Tableau 3 Chômage et participation au marché du travail dans les DOM et en France métropolitaine

	Part de chômeurs parmi les 15-64 ans (%)	Part d'inactifs parmi les 15-64 ans (%)	Part des 15-64 ans qui n'ont pas d'emploi (%)	Taux de chômage des 15-64 ans (%)
Guadeloupe	19,8	31,8	51,6	29,0
Martinique	18,5	30,1	48,5	26,4
Guyane	19,5	37,1	56,7	31,1
La Réunion	24,1	32,3	56,4	35,5
Mayotte	16,6	55,5	72,1	37,2
France métropolitaine	8,9	27,4	36,3	12,3

Source : Insee, RP 2011 (DOM hors Mayotte) et RP 2012 (Mayotte). Calcul : Céreq ESO-CNRS Caen.

Tableau 4 Taux d'équipement des logements en confort de base dans les DOM et en France métropolitaine (en % des résidences principales)

	Sans douche ou baignoire	Sans WC	Sans eau	Sans électricité
Guadeloupe	2,2	1,6	0,8	1,8
Martinique	1,2	1,0	0,4	1,4
Guyane	20,7	20,3	14,1	12,7
La Réunion	1,4	1,9	0,2	0,6
Mayotte	61,7	58,6	30,4	6,4
France métropolitaine	0,7	0,6*	0,06*	nd

Source : Insee, RP 2011 (DOM hors Mayotte) et RP 2012 (Mayotte), sauf * (enquête Logement 2013). Calcul : Céreq ESO-CNRS Caen.

Sur le plan des conditions de vie, les Mahorais ont des conditions de logement très difficiles au regard des standards métropolitains : deux résidences principales sur trois sont dépourvues du confort dit « de base » incluant eau courante, électricité, WC, douche et bain (BALICCHI *et alii.*, 2014). Les données mises à disposition par l'Insee permettent de reconstituer séparément les différentes composantes de ce « confort de base » pour Mayotte ainsi que pour les autres DOM (tableau 4). L'une d'entre elles fournira un indice de la qualité des logements : le « pourcentage de résidences principales n'ayant ni douche ni baignoire ». Cette variable présente aussi l'intérêt, malgré son caractère partiel, d'être utilisée par ailleurs, et notamment diffusée dans le cadre des statistiques de l'Union européenne sur les revenus et les conditions de vie (dispositif EU-SILC).

BIBLIOGRAPHIE

- Afsa C., 2013, « Qui décroche ? », *Éducation & formations*, n° 84, p. 9-20.
- Balicchi J., Bini J.-P., Daudin V., Actif N., Rivière J., 2014, « Mayotte, département le plus jeune de France », *Insee Première*, n° 1488.
- Boudesseul G., Coinaud C., Grelet Y., Vivent C., 2008, « Orientation : quels repères pour trouver son chemin ? », *NEF*, n° 33, Céreq.
- Boudesseul G., Grelet Y., Vivent C., 2012, « Les risques sociaux de décrochage scolaire : vers une politique territorialisée de prévention ? », *Bref, Céreq*, n° 304.
- Borzic M., Le Jeannic T., 2014, « En matière d'emploi, les métropoles ont davantage résisté à la crise », *Insee Première*, n° 1503.
- Brès A., Sanjuan T., 2012, *Atlas de Paris*, Paris, Autrement.
- Brunet R., *France, le trésor des régions*, en ligne sur <http://tresordesregions.mgm.fr/> consulté le 30 mars 2016.
- Brunet R. (dir.), 1987, *La vérité sur l'emploi en France*, Paris, Larousse.
- Brutel C., Levy D., 2011, « Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010 », *Insee Première*, n° 1374.
- Caro P., Rouault R., 2010, *Atlas des fractures scolaires en France*, Paris, Autrement.
- Carroué L., 2015, *La France : la mutation des systèmes productifs*, Paris, Armand Colin.
- Cretin L., 2012, « Les familles monoparentales et l'école : un plus grand risque d'échec au collège ? », *Éducation & formations*, n° 82, p. 51-66.
- Davezies L., 2012, *La crise qui vient. La nouvelle fracture territoriale*, Paris, Le Seuil.
- Davezies L., 2009, « L'économie locale résidentielle », *Géographie Économie Société*, vol. 11, n° 1, p. 47-53.
- Davezies L., 2008, *La république et ses territoires. La circulation invisible des richesses*, Paris, Le Seuil.
- Desjeux D., 2004, *Les sciences sociales*, Paris, PUF, coll. « Que-sais-je ? ».
- Duée M., 2004, « L'impact du chômage des parents sur le devenir scolaire des enfants », document de travail, n° G2004-06, Insee.
- Duée M., 2006, « Chômage parental de longue durée et échec scolaire des enfants », *Données sociales : la société française*, Insee, p. 157-161.
- Fouchard C., Rodrigues A., Ropers C., « Le décrochage dans les Pays de la Loire : facteurs de risque et territoires vulnérables », *Insee Analyses Pays de la Loire*, n° 4.
- Fouquet A., 2004, « L'invention de l'inactivité », *Travail, genre et sociétés*, 2004/1, n°11, p. 47-62.
- Frémont A., 1976, *La région, espace vécu*, Paris, PUF.
- Ghorra-Gobin C., 2015, *La métropolisation en question*, Paris, PUF.
- Goux D., Maurin É., 2000, « La persistance du lien entre pauvreté et échec scolaire », *France, Portrait social, 2000-2001*, Insee, p. 87-98.
- Goux D., Maurin É., 2002, « Surpeuplement du logement et retard scolaire des enfants », *Données sociales : la société française*, Insee, coll. « Insee Références », p. 455-478.
- Gouyon M., 2004, « L'aide aux devoirs apportée par les parents », *Insee Première*, n° 996.
- Grelet Y., 2004, « La reproduction sociale s'inscrit dans le territoire », *Formation emploi*, n° 87, p. 79-98.
- Héran F., 1994, « L'aide au travail scolaire : les mères persévèrent », *Insee Première*, n° 350.
- Ichou M., Vallet L.-A., 2012, « Performances scolaires, orientation et inégalités sociales d'éducation. Évolution en France en quatre décennies », *Éducation & formations*, n° 82, p. 9-18.
- Insee, Dares, Datar, 2010, *Atlas des zones d'emploi en France*, Paris, Dares.
- Jacquot A., 2007, « L'occupation du parc HLM : éclairage à partir des enquêtes Logement de l'Insee », document de travail, n° Fo708, Insee.
- Lahire B., 1996, « La variation des contextes dans les sciences sociales. Remarques épistémologiques », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, vol. 51, n° 2, p. 381-407.
- Le Berre M., 1992, article « Territoires » in Bailly A. S., Ferras R., Pumain D. (dir.), *Encyclopédie de Géographie*, Paris, Economica, p. 617-638.
- Le Bras H., 2011, *Atlas des inégalités. Les Français face à la crise*, Paris, Autrement.
- Le Bras H., Todd E., 2013, *Le mystère français*, Paris, Le Seuil.
- Le Rhun B., Dubois M., 2013, « Les sortants précoces et les sortants sans diplôme : deux mesures des faibles niveaux d'étude », *Éducation & formations*, n° 84, p. 51-59.
- Lévy J., Lussault M. (dir.), 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin.
- L'Hority Y., Sari F., 2008, « Les zones urbaines sensibles en Île-de-France : typologie des tensions territoriales », document de recherche, n° 08-10, Centre d'études des politiques économiques (EPEE), Université d'Évry Val d'Essonne.

Lussault M., 2003, article « Contexte » in Lévy J., Lussault M. (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, p. 204.

MENESR, 2014, *Géographie de l'école*, DEPP-MENESR.

Murat F., 2009, « Le retard scolaire en fonction du milieu parental : l'influence des compétences des parents », *Économie et Statistique*, n°424-425, p. 103-124.

Pinson G., Rousseau M., 2012, « Les systèmes métropolitains intégrés. État des lieux et problématiques » in DATAR, *Territoires 2040*, n° 3, « Des systèmes spatiaux en perspective ».

Pirus C., 2011, « Les conditions d'habitat des enfants : poids des structures familiales et de la taille de la fratrie », *France, Portrait social*, Insee, coll. « Insee Références », p. 173-190.

Revel J. (dir.), 1998, « Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, vol. 53, n° 2, p. 444-447.

Saint-Julien T., Le Goix R. (dir.), 2007, *La métropole parisienne. Centralités, inégalités, proximités*, Paris, Belin.

Salais R., Baverez N., Raynaud B., 1986, *L'invention du chômage*, Paris, PUF.

Sourd C., 2012, « L'attractivité des territoires. Attirer des emplois, mais pas seulement », *Insee Première*, n° 1416.

Tabard N., 1993, « Représentation socio-économique du territoire : typologie des quartiers et communes selon la profession et l'activité économique de leurs habitants », document de travail, n° F9304, Insee.

Thélot C., Vallet L.-A., 2000, « La réduction des inégalités sociales devant l'école depuis le début du siècle », *Économie et Statistique*, n° 334, p. 3-32.

Thémines J.-F., 2011, *Savoir et savoir enseigner le territoire*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.

Reynard R., Gass C., Vialette P., 2015, « Trente ans de mutations fonctionnelles de l'emploi dans les territoires », *Insee Première*, n° 1538.

Van Puymbroeck C., Reynard R., 2010, « Les grandes villes concentrent les fonctions intellectuelles, de gestion et de décision », *Insee Première*, n° 1278.

Weltz P., 1996, *Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel*, Paris, PUF.

FICHES ACADÉMIQUES

La situation de la France est déclinée par académie selon une double approche cartographique. Un commentaire précise la position de l'académie au regard de la typologie d'ensemble et tente de cerner ses principales spécificités. La complexité des combinaisons possibles amène à schématiser la présentation sous une forme unifiée. La densité de population est fréquemment précisée car le nombre de cantons présenté seul peut s'avérer trompeur. Une première partie présente « les risques les plus marqués », c'est-à-dire ceux qui sont les plus défavorables. Une deuxième partie porte sur « les risques seconds », qui ne sont pas nécessairement secondaires du point de vue de leur gravité, mais qui sont associés à une proportion de jeunes dépourvus de diplômes un peu moins marquée. Dans le cas particulier d'académies plutôt favorisées, cette appellation peut paraître paradoxale, elle ne fait que décrire des risques existants, même si le nombre de cantons qui les illustrent est modeste. Enfin, une partie « autres », plus résiduelle tente de préserver la richesse des observations multivariées.

Lorsque des exemples sont particulièrement évocateurs, ou révèlent l'emprise d'une histoire locale, notamment industrielle, quelques encadrés mentionnent un canton spécifique, sans pour autant qu'il ait valeur générale.

Pour une lecture plus approfondie, un tableau quantifie précisément la valeur des indicateurs fondant la typologie à raison d'un exemple de canton significatif pour chaque type représenté dans l'académie. Les valeurs moyennes à l'échelle de l'académie et de la France métropolitaine facilitent la comparaison. Là encore, l'exemple choisi n'a qu'une portée illustrative. Quelques indicateurs complémentaires ont été ajoutés afin d'affiner les observations.

Les cartes mentionnent en clair les noms de cantons des types « cumul de fragilités économique, familiale et culturelle en milieu urbain » et « disparités de conditions de vie dans les grandes périphéries » dont les risques sont les plus élevés, ainsi que les cantons-villes préfectures de département.